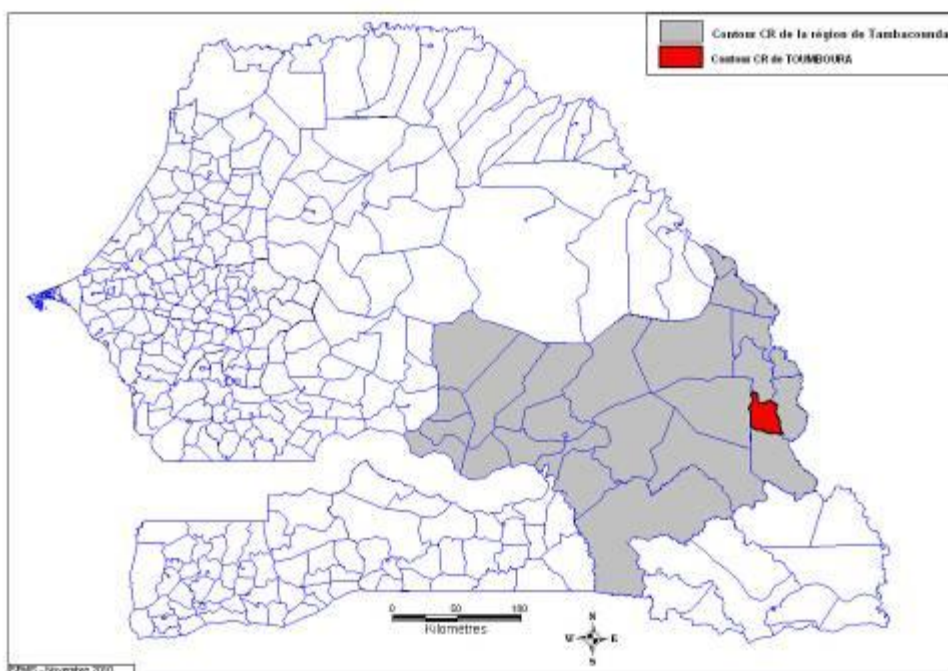


République du Sénégal
Un Peuple – un But – une Foi
Région de Tambacounda
Département de Bakel
Arrondissement de Kéniéba
Communauté Rurale de Toumboura

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE
PEPAM**

Sous-programme PEPAM IDA



PLHA
Communauté Rurale de Toumboura

Version finale : décembre 2011



Réalisé par SEMIS

Sommaire

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA	1
PARTIE A – PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	3
I. CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES.....	4
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	4
1.2 LOCALITES.....	4
1.3 POPULATIONS	5
1.4 CHEPTEL	6
II. INFRASTRUCTURES DE BASE.....	6
2.1 EDUCATION	6
2.2 SANTÉ.....	6
2.3 ÉLECTRICITÉ.....	6
2.4 COMMUNICATION.....	6
PARTIE B – BILAN D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT	7
I. ACCÈS À L'EAU POTABLE	8
1.1 RESSOURCES EN EAU	8
1.1.1 Eaux de surface	8
1.1.2 Eaux souterraines	8
1.2 SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU....	8
1.3 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES	8
1.3.1 Taux d'accès	8
1.3.2 Bilan EPE	9
1.3.3 Taux de desserte	9
1.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES PRODUCTIFS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES	10
1.4.1 Cheptel.....	10
1.4.2 Infrastructures scolaires.....	10
1.4.3 Infrastructures de santé.....	10
1.4.4 Marchés	10
1.4.5 Lieux de culte	10
1.4.6 Autres infrastructures communautaires.....	10
1.5 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	11
II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT	11
2.1 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES	11
2.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base	11
2.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base	11
2.2 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	11
2.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel	11
2.2.2 Accès à l'assainissement des ménages	12
2.3 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT.....	12
PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	14
I. OBJECTIFS POUR 2015.....	15
1.1 EAU POTABLE	15
1.2 ASSAINISSEMENT.....	15
II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015.....	15

2.1	EAU POTABLE	15
2.2	ASSAINISSEMENT.....	15
III.	COMPOSANTES DU PLHA	16
3.1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	16
3.1.1	Extension d'une adduction existante.....	16
EP-1	Extension du réseau d'adduction d'eau de Didé Gassama	16
3.1.2	Construction de forages avec PMH ou PM équipés	16
EP-2	Construction de 15 forages avec PMH ou PM équipés	16
3.2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	16
3.3	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	16
3.3.1	IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable.....	17
3.3.2	IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement	17
3.3.3	Etudes et activités spécifiques	17
IV.	COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT.....	18
4.1	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE"	18
4.2	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT"	18
4.3	COMPOSANTE "MESURES D'ACCOMPAGNEMENT".....	18
4.4	RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT.....	19
	ANNEXES	19

Liste des abréviations

AB	Abreuvoir
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m ³ /jour)
CR	Communauté rurale
EAB	Equivalent abreuvoir
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EPE	Equivalent point d'eau
EPI	Electropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
BT	(Réseau électrique) basse tension
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LMT	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
LTR	Latrines traditionnelles
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
RAD	Recensement administratif
SAED	Société d'aménagement et d'études du Delta
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la Population par localité	5
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR.....	5
Tableau 3: Population estimée	5
Tableau 4 : Taux d'accès à l'eau	9
Tableau 5 : Bilan EPE	9
Tableau 6: Population non desservie et besoins en EPE	10
Tableau 7 : Inventaire des infrastructures et taux d'accès assainissement collectif.....	11
Tableau 8 : Inventaire des latrines des concessions	11
Tableau 9 : Taux d'accès l'assainissement des ménages	12
Tableau 10 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable	18
Tableau 11 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement	18
Tableau 12: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement.....	18
Tableau 13 : Récapitulatif du financement du PLHA	19

Liste des figures

Figure 1: Carte de situation de la CR..... 4

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Fiche de synthèse

Communauté Rurale	TOMBOURA		
Donnée de base	Population		
	■ Population 2011	4393	
	■ Population 2015	5065	
	Taux d'accès à l'eau potable en 2008		
	■ Taux d'accès à l'eau potable	100%	
	■ Taux de desserte en eau potable	49%	
	■ Taux d'accès assainissement (ménages)	30%	
Objectifs	Objectifs globaux		
	■ Réalisation des objectifs du PLD		
	■ Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR		
	■ Objectifs spécifiques pour 2015		
	■ Taux d'accès à l'eau potable	100%	(minimum)
	■ Taux d'accès assainissement (ménages)	65%	(minimum)
	■ Taux accès assainissement (infr. Educ, Santé)	100%	(minimum)
Résultats à atteindre en 2015	+	1458	personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)
	+	1874	personnes avec accès adéquat à l'assainissement (minimum)
	+	6	infrastructures avec assainissement adéquat
Composantes et activités	1. Développement des infrastructures d'eau potable		
	■ Densification de	0	adductions d'eau existantes
	■ Remise en état et renforcement de	0	adductions d'eau existantes
	■ Extension de	0	adductions d'eau existantes
	■ Construction de	0	adduction d'eau multivillages
	■ Construction de	0	adductions d'eau villageoises
	■ Construction de	14	PM protégés/forages équipés de PMH
	■ Etudes d'exécution et contrôle des travaux		
	2. Développement des infrastructures d'assainissement		
	■ Construction de	187	systèmes d'assainissement individuels
	■ Construction de	6	édicules publics
	■ Réhabilitation de	0	édicules publics existants
	■ Construction de compartiment/séparations pour	0	édicules publics
	■ Etudes d'exécution et contrôle des travaux	0	
	3. Mesures d'accompagnement		
	■ IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable		
	■ IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement		
■ Etudes et activités spécifiques			
Coût et plan de financement	Coût du programme (millions FCFA HT)	376.206.250	dont
	■ Infrastructures d'eau potable	242.550.000	65%
	■ Infrastructures d'assainissement	95.576.250	25%
	■ Mesures d'accompagnement	38.080.000	10%
	Plan de financement		
	■ Communauté rurale et populations	19.431.125	5%
■ Partenaires au développement	356.775.125	95%	

PARTIE A – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1 Situation géographique

Issu du nouveau découpage administratif du 18 mars 2008, le village de Toumboura est désormais érigé en Chef lieu de communauté rurale du même nom. La nouvelle CR de Toumboura est créé par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1^{er} février relative à l'organisation de l'administration territoriale.

Située dans la région de Tambacounda, département de Bakel et arrondissement de Kéniéba, la toute nouvelle communauté rurale de Toumboura est limitée :

- au Nord par la CR de Sinthiou Fissa ;
- au Sud par la CR de Sadatou ;
- à l'Est la Falémé et la CR de Médina Foulbé ;
- et à l'Ouest par la CR de Koussan.

La carte suivante indique la position de la CR dans la région de Tambacounda et celle-ci par rapport à l'étendue du territoire national.

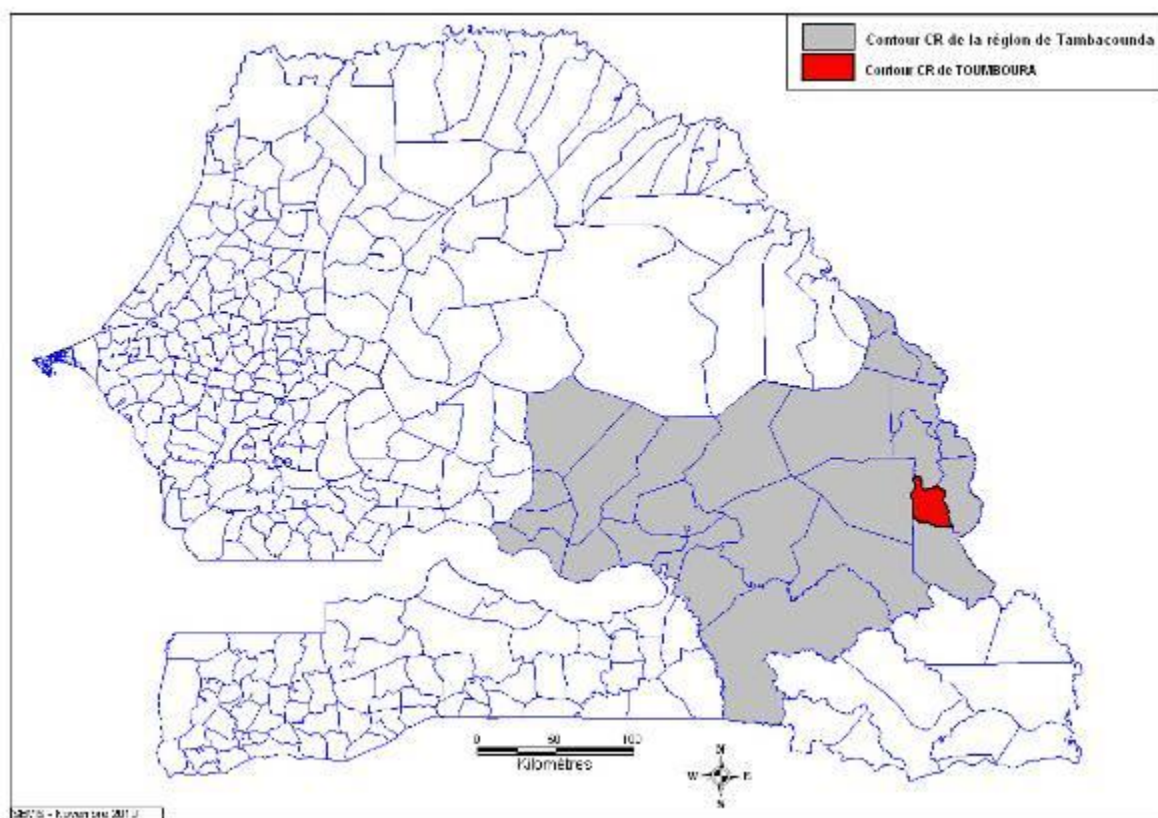


Figure 1: Carte de situation de la CR

1.2 Localités

Par rapport au nouveau découpage administratif, la CR de Sadatou s'est vu séparé du village de Toumboura qui est devenu chef lieu de CR. La nouvelle CR de Toumboura compte sept villages officiels et un nombre de hameaux non encore à notre disposition. La répartition des villages se présente comme suit :

N°	Villages centres	Population 2011	Population 2015
1	Alinguel	110	127
2	Bancouba	226	261
3	Dide gassama	576	664
4	Goundafa	188	217
5	Medina tracole	863	995
6	Sansanding	975	1124
7	Toumboura	1456	1677
Total CR		4393	5065

Tableau 1: Répartition de la Population par localité

Avec une projection en 2011 des données issues de la base de données du PEPAM qui date de 2004 par application du taux de croissance annuel du RPGH III estimé à 3,6%, le tableau suivant donne la répartition des villages selon les classes de population.

Classe de population	1	2	3	Total
Valeur	Pop > 1000	500 < pop < 1000	< 500	
Nombre de localités	1	3	3	7
Population en 2011	1456	2414	523	4393
Population H 2015	2801	1659	605	5065
% population totale	33%	55%	12%	100%
% nb. localités	14%	43%	43%	100%

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR

Parmi l'ensemble des villages que compte la CR de Toumboura, seul le village de Toumboura chef lieu de la CR a une population supérieure à 1000 habitants.

En 2015, les villages de plus de 1000 évolueront légèrement en passant de un à deux villages et regrouperont près de 55% de la population. Pendant cette même période, la proportion des villages de moins de 500 habitants resteront constants avec 43% du poids des localités de la CR.

1.3 Populations

Les résultats du RGPH III donnent un taux d'accroissement naturel de 3,6% par an pour le département de Bakel et une moyenne de 12,7 personnes par ménage.

Sur cette base, la population 2010 est normalement estimée à 4393 personnes et devrait atteindre 5065 personnes en 2015. (cf. Tableau III ci-après).

Population estimée en 2011 et 2015		Taux Ac. Nat: 3,60%	
Population	Base PEPAM 2004	Estimation 2011	Estimation 2015
Population de la CR	3429	4393	5065
Ménages de la CR	270	346	399

Tableau 3: Population estimée

La densité n'a pas été déterminée en l'absence de donnée disponible sur la superficie actuelle de la nouvelle CR de Toumboura.

La répartition de la population par ethnie montre une prédominance des Peulhs, suivi des Soninkés puis des Diakhankés et des Malinkés.

Les peulhs sont essentiellement constitués d'éleveurs, tandis que les Soninkés et les Diakhankés s'adonnent en majorité à l'agriculture.

1.4 Cheptel

L'élevage représente la deuxième activité des populations de la CR après l'agriculture. Elle est pratiquée de manière traditionnelle. Elle est surtout composée de bovins, ovins, caprins, asins et équins dont la population bovine semble être la plus importante avec des éleveurs disposant parfois plusieurs dizaines de têtes. Toutefois les statistiques du cheptel de la CR sont indisponibles.

II. INFRASTRUCTURES DE BASE

2.1 Education

La communauté rurale compte dans son ensemble six écoles élémentaires localisées dans les Villages de Toumboura, Sansanding et de Didé Gassama. Aucune des écoles ne dispose d'un cycle complet à la date du diagnostic de l'ancienne CR de Sadatou.

L'éducation dans la Communauté rurale est fortement marquée par l'enclavement et l'éloignement de certains villages des sites scolaires.

2.2 Santé

La communauté rurale dispose seulement d'un poste de santé et d'une case de santé dont le personnel se compose d'un agent de santé communautaire et d'une matrone qui fait office de sage femme.

2.3 Electricité

La communauté rurale de Toumboura à l'instar des CR de l'arrondissement de Kéniéba n'est pas connectée au réseau électrique de la Senelec. Les principales sources d'énergie utilisées dans la Communauté rurale sont le bois de chauffe, les piles électriques, les batteries et le solaire. Le carburant est consommé surtout pour le fonctionnement des moulins à mil, et des cyclomoteurs. Parmi les énergies domestiques, le bois de chauffe est le plus utilisé. L'énergie solaire est présente dans certaines localités où elle est utilisée comme source d'énergie pour l'éclairage et le matériel audio visuel (télévision, radio, etc.). Il faut cependant noter que cette source d'énergie n'est accessible qu'à de rares privilégiés dont une majorité d'émigrés.

L'absence d'électricité constitue une contrainte pour le développement de certaines des activités économiques.

2.4 Communication

La CR est d'une manière générale très enclavée et difficile d'accès. La plupart des villages sont inaccessibles en hivernage. Cette situation est due à l'absence de route et à l'impraticabilité des pistes existantes en hivernage. Le niveau de dégradation très avancé de la piste de production mise en place par la SODEFITEX contribue à l'isolement de la CR.

Par rapport à la couverture téléphonique, la CR n'est pas branché au réseau de la SONATEL et ne dispose ni de cabines téléphoniques et ni des branchements privés.

Cependant la CR n'est pas encore couvert par le réseau mobile et rencontre des difficultés quant à la réception correcte des radios et télé du pays.

PARTIE B – BILAN D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

I. ACCES A L'EAU POTABLE

1.1 Ressources en eau

1.1.1 Eaux de surface

Elles sont constituées par les eaux des mares et marigots, leur temps de rétention d'eau est de courte durée après la fin de l'hivernage. Cette durée s'est fortement améliorée ces dernières années à cause de la reprise favorable de la pluviométrie. Utilisées pour la satisfaction des besoins domestiques et l'abreuvement du bétail, la précarité de ces eaux de surface notamment l'eau des mares est fortement ressentie.

Le seul cours d'eau permanent est constitué par la Falémé qui longe la communauté rurale et permet aux populations de s'approvisionner en eau et d'abreuver le bétail.

1.1.2 Eaux souterraines

La CR se situe en zone de socle caractérisé par la rareté des eaux souterraine (lentilles d'eau) Les eaux souterraines sont constitués de nappes assez profonde et peu productrice. L'eau potable est obtenue à partir des puits traditionnels et des forages manuels. Toutefois, les forages manuels prennent progressivement de l'ampleur par rapport aux puits traditionnels.

1.2 Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

L'approvisionnement en eau demeure un casse tête pour les populations de la CR bon nombre d'entre elles s'approvisionnent au niveau des puits et du fleuve. Le constat est que la répartition des équipements hydrauliques dans la CR est insuffisante. On ne recense qu'un seul forage dans la localité de Didé ne desservant que cette unique localité. Ses caractéristiques sont données ci-dessous :

AEMV	Desserte		Durée de pompage	Débit	Energie		Pompe		Stockage	
	Population	Villages	H/J		Type	Année	Type	Année	Capacité	Hauteur
Dide Gassama	576	1	6	30	Groupe	2006	EPI	2006	100	18

Une seule borne fontaine a été recensée sur l'ensemble du réseau.

La communauté rurale compte par ailleurs 14 forages équipés de PMH et de 2 puits modernes.

Le nombre de puits traditionnel n'est pas disponible sur l'ensemble des bases de données dont nous disposons. Toutefois les puits modernes sont entrains de prendre la place des puits traditionnels.

1.3 Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

1.3.1 Taux d'accès

Le taux d'accès à l'eau potable correspond au rapport entre la population des localités disposant d'adduction d'eau et de puits modernes et la population totale actuelle de la Communauté Rurale. Il est de 100% pour la CR de Toumboura.

Le taux d'accès à l'eau potable déterminé à partir des AEMV fonctionnelles uniquement, s'établit à 13% pour l'ensemble de la CR. Ce taux est faible et pourrait s'expliquer par l'insuffisance des AEV dans la communauté rurale.

Communauté Rurale	TOUMBOURA
Code administratif	
Population 2011 estimée	4 393
Population 2015 estimée	5 065
Taux d'accès BF/BP	13%
Taux d'accès PM	87%
Taux d'accès à l'eau	100%
Taux de desserte	49%
Taux accès 2015	100%
Population accès 2015	5065

Tableau 4 : Taux d'accès à l'eau

1.3.2 Bilan EPE

Le bilan en EPE traduit l'écart entre le nombre de points d'eau moderne existant et le nombre de points d'eau requis en 2015 selon les normes et directives du secteur de l'hydraulique qui préconisent un équivalent point d'eau (EPE) pour 300 habitants.

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître l'existence de 9 EPE sur l'ensemble de la CR soit un déficit de 8 EPE en 2011. Avec seulement 7 EPE fonctionnels pour une population estimée à 4393 personnes, soit 1 EPE pour 517 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

La synthèse du bilan EPE est donnée par le tableau ci-dessous :

Bilan EPE	
Communauté Rurale	TOUMBOURA
Code administratif	
Population 2011 estimée	4 393
Population 2015 estimée	5 065
Nb. Equivalent points d'eau existant	9
Bilan EPE	-8
Personnes par EPE 2011 - moyenne	517
EPE fonctionnels	7
Personnes par EPE fonctionnel en 2011	628
Localités sans EPE	0
Localités avec 0.5 EPE	0
EPE supplémentaires 2011	7
EPE objectif 2015	5

Tableau 5 : Bilan EPE

1.3.3 Taux de desserte

Le taux de desserte exprime le pourcentage de la population desservie par les EPE existant en considérant la norme d'un point d'eau pour 300 habitants.

Le taux de desserte en eau potable est de 49% pour l'ensemble de la CR. L'écart entre taux de desserte et le taux d'accès provient du bilan EPE négatif constaté dans la CR. En effet, la faiblesse de l'existence du réseau d'adduction d'eau fait qu'une partie importante de la population s'approvisionnent au niveau des puits ou du fleuve. Par ailleurs, le nombre d'EPE existant reste insuffisant, ce qui porte la population par EPE à une valeur supérieure à la norme admise de 300 habitants. Le tableau suivant dresse la situation actuelle de la population desservie.

	2011	2015
Population totale CR	4 393	5 065
Population desservie CR	2 149	2 149
Population non desservie	2 243	2 916
Besoins en EPE supplémentaires	7	10

Tableau 6: Population non desservie et besoins en EPE

A partir du taux de desserte, il est possible de déterminer la population non desservie et d'en déduire le nombre d'EPE à réaliser en supposant que les BF non-fonctionnelles peuvent être remises en service. La population à desservir est au nombre de 2916 d'ici 2015 et il faudrait 10 EPE pour assurer une desserte maximale pendant cette année.

1.4 Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires

1.4.1 Cheptel

On recense un seul abreuvoir dans toute la communauté rurale. Les abreuvoirs sont donc en nombre très insuffisant et mal répartis dans l'espace communautaire. Cette situation conduit les éleveurs à recourir à d'autres systèmes d'abreuvement fatigants. Ce sous équipement en infrastructures hydrauliques pastorales, oblige également la majeure partie des éleveurs à abreuver leur bétail au niveau des nombreuses mares temporaires apparaissant pendant la saison des pluies mais aussi au niveau de la Falémé où l'accès par le gros bétail constitue une difficulté.

Les besoins en eau pour le cheptel ne peuvent être évalués correctement du fait de l'absence de statistiques sur leur nombre exact.

1.4.2 Infrastructures scolaires

La CR compte six (6) écoles élémentaires constituées pour la plus part d'abris provisoires. Aucune de ces écoles n'est dotée de point d'eau moderne, la distance qui les sépare des points d'eau est le plus souvent comprise entre 50 et 100 m.

1.4.3 Infrastructures de santé

La communauté rurale de Toumboura dispose de deux infrastructures santé. Seule la case de santé de Toumboura dispose d'un point d'eau moderne, ce qui confère un taux de desserte moyen de 50% pour les structures sanitaires.

1.4.4 Marchés

Le commerce est très peu florissant dans la zone compte tenu de l'inexistence de lieu d'écoulement des produits, pas de marché permanent ou hebdomadaire. Les rares équipements marchands rencontrés dans la zone concernent essentiellement les boutiques.

1.4.5 Lieux de culte

Une seule localité a été recensée et localisée dans le chef lieu de CR. Elle ne dispose pas de point d'eau. Ce qui fait que le taux de desserte est nul pour les lieux de culte.

1.4.6 Autres infrastructures communautaires

La CR ne dispose pas d'autre infrastructure communautaire car l'hôtel communautaire n'est pas encore construit.

1.5 Conclusions sur l'accès à l'eau potable

L'abreuvement du bétail constitue la principale contrainte notamment en saison sèche. A cela s'ajoute le faible développement du réseau d'adduction d'eau potable.

L'approvisionnement en eau potable de la CR présente une situation assez satisfaisante. Le taux d'accès notamment à partir de la seule AEV notée est de 100% en 2011. Ce taux reste supérieur à la moyenne nationale. Cependant le taux de desserte est faible et est de l'ordre de 49%.

II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

2.1 Accès à l'assainissement dans les infrastructures communautaires

2.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base

L'inventaire des infrastructures d'assainissement a concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des écoles élémentaires, écoles d'enseignement en arabe, cases de santé, marchés permanents ou hebdomadaires, lieux de culte et autres lieux communautaires.

Le tableau ci-après donne les taux d'accès en ce qui concerne les infrastructures.

Tableau 7 : Inventaire des infrastructures et taux d'accès assainissement collectif

Infrastructures	Santé	Education	Lieux de culte	Autres	Total CR
Nombre total	2	6	1	0	9
Edicules existants	0	0	0	0	0
Edicules adéquats	0	0	0	0	0
Taux d'équipement	0%	0%	0%	0%	0%
Taux d'équipement adéquat	0%	0%	0%	0%	0%

2.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base

Sur les 8 infrastructures recensées, aucune ne dispose n'est équipés d'édicules soit un taux d'équipement global et adéquat nul pour la CR.

Cette situation préoccupante peut entraîner des problèmes sérieux de confort chez les élèves et surtout chez les patients des structures sanitaires.

2.2 Accès à l'assainissement individuel

2.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel

Les enquêtes ménages dans les villages de Toumboura ont porté sur un échantillon de 7 localités bien réparties dans la CR et ont concerné 26 concessions regroupant 50 ménages. Elles font état de 14 concessions avec latrine soit 54% et 12 sans latrine soit 46% des concessions.

Les résultats d'inventaire des différents types de latrines sont donnés par le tableau suivant :

Type de Latrines	Nombre	Pourcentage
Latrine traditionnelle	10	40%
Latrine VIP	0	0%
Latrine TCM	6	24%
Latrine Sanplast	0	0%
Latrine Fosse Septique	9	36%
Autres Latrines	0	0%
Total	25	100%

Tableau 8 : Inventaire des latrines des concessions

Dans les 25 latrines, 40% sont des latrines de type traditionnel qui constituent des ouvrages de fortune inadaptés ne répondant pas aux critères minima requis d'un système performant. Il apparaît que 60% des latrines recensées durant l'enquête sont constituées d'ouvrages d'assainissement de qualité composés exclusivement de fosses septiques et de latrines toilettes avec chasse manuelle.

La défécation à l'air libre et/ou le recours aux ouvrages voisins sont constatés dans 46% des concessions enquêtées, ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement.

Concernant les autres ouvrages d'assainissement, on se rend compte que 42% des concessions disposent de douches (un total de 11 douches recensées sur les concessions avec latrines), 27% d'urinoirs traditionnels. Aucune concession ne dispose de bac à laver-puisard et de lavabos ou lave-mains. Les ratios donnent 1 douche pour 39 personnes, 1 urinoir pour 48 personnes ; ce qui mérite d'être corrigé assez rapidement afin de respecter convenablement les normes d'hygiène et d'assainissement pour la communauté rurale.

De plus la sensibilisation sur l'hygiène mérite d'être renforcée dans cette collectivité locale dans la mesure où l'entretien général des latrines n'est jugé bon que dans 14% des cas recensés et dans cette même proportion, les latrines recensées sont dans un bon état. Pour plus de 50% des cas, les latrines sont passablement entretenues.

L'évacuation des boues de vidange est respectée par près de 86% des concessions disposant de latrines et dans la majorité des cas, il est fait manuellement avec le recours au système d'enfouissement (79%).

2.2.2 Accès à l'assainissement des ménages

Le tableau suivant présente l'accès à l'assainissement individuel des populations et ménages enquêtés.

Population totale		431				
Nombre de concession		26				
Nombre de ménages		50				
Population moyenne par ménage		8,6				
Nombre de latrines adéquates		15	soit en moyenne	1 latrine adéquate pour	29	personnes
Taux accès ménages avec latrines adéquates		30,0%		1 latrine adéquate pour	3	ménages
				1 latrine adéquate pour	2	concessions

Tableau 9 : Taux d'accès à l'assainissement des ménages

Les ouvrages adéquats sont utilisés par **30%** des ménages soit une latrine adéquate pour 29 personnes, 3 ménages et 2 concessions. Ce taux d'accès est globalement inférieur à la moyenne nationale de 29% des ménages ruraux enregistrée en 2009 mais demeure inférieur à l'objectif visé dans le cadre du PEPAM qui est de réduire de 52% la population ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement individuel adéquats en 2015. De manière générale, pour l'assainissement en milieu rural, un taux de couverture de 63% en 2015 permettrait d'atteindre les OMD.

La pratique de lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique et n'est respectée que par 88,5% des usagers. Ce qui est assez satisfaisant. Cependant subsistent des difficultés d'alimentation en eau courante pour les ménages. En effet, on note l'absence de point d'eau à l'intérieur des concessions enquêtées et pour l'intégralité des concessions mais le point d'eau public le plus proche est distant d'environ de 65m.

2.3 Conclusions sur l'accès à l'assainissement

Le niveau d'équipement adéquat en assainissement des infrastructures socio-économiques de la CR à travers la disponibilité d'édicules publics adaptés qui est actuellement nul (0%) devra être

rapidement amélioré surtout au niveau des établissements scolaires si l'on se réfère aux objectifs du PEPAM qui visent à atteindre un taux de 100%.

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) et marchandes est faible et ne répond pas aux spécifications du PEPAM.

Le taux d'accès des ménages est de 30%, assez proche du taux national de 29% (RAC PEPAM 2010).

PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

I. OBJECTIFS POUR 2015

1.1 Eau potable

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum **96,5%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **100%** des infrastructures socio-économiques essentielles disposent d'un accès adéquat à l'eau potable.

1.2 Assainissement

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) **65 %** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) **100%** des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015

2.1 Eau potable

Tous les villages de la CR seront desservis en eau par bornes-fontaines et branchements particuliers ou puits moderne protégé.

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes. La population non desservie en 2015 est estimée à 2916 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut assurer la desserte de 50% de la population non desservie soit **1458** personnes par la construction de 5 EPE sur les 10 EPE qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

2.2 Assainissement

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires, des lieux de culte ainsi que les marchés permanents et hebdomadaires recensés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

Les 30% de la population desservie en 2011 représentent 1318 personnes. En 2015, cette population non desservie calculée sur la base du taux d'accès actuel sera de 3747 personnes (295 ménages à raison de 12,7 pers/ménage).

En 2015, au moins 50% des ménages non desservis soient 148 ménages représentant 1874 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif.

III. COMPOSANTES DU PLHA

3.1 Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR qui permettrait d'atteindre un accès universel au sein de la communauté rurale se résume à 2 projets portant sur l'extension d'une adduction d'eau existante et à la réalisation de puits modernes ou forages équipés de PMH/solaires compte tenu de la faiblesse des débits des nappes liée à la localisation de la CR dans la zone de socle. Un 3^{ème} projet est défini pour les mesures d'accompagnements.

3.1.1 Extension d'une adduction existante

EP-1 Extension du réseau d'adduction d'eau de Didé Gassama

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Alinguel	-12.0025	13.5824	110	127	1,0	0,6	1	PM
Bancouba	-12.0306	13.5891	226	261	1,0	0,1	1	PM
Sansanding	-12.0477	13.541	975	1124	1,0	-2,7	3	PM
Toumboura	-12.0963	13.5618	1456	1677	1,5	-4,1	5	PM

3.1.2 Construction de forages avec PMH ou PM équipés

EP-2 Construction de 15 forages avec PMH ou PM équipés

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Goundefa	-12.1249	13.8104	188	217	1,0	0,3	1	PM
Medina tracole	-12.2141	13.9671	863	995	1,0	-2,3	3	PM

3.2 Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la communauté rurale comprend : la construction de neuf (9) édicules publics et la construction de 187 systèmes d'assainissement individuel. Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. L'objectif étant de réaliser des ouvrages qui assurent une évacuation correcte des excréta et des lave-mains dans des conditions qui érigent une barrière contre les contaminations par les maladies d'origine fécale.

3.3 Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC renforcement des capacités pour l'assainissement" et (iii) "Etudes et activités spécifiques".

3.3.1 IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable

Cette sous composante a pour but la mise en place, sur chacune des AE(M) V à créer dans la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités comprendront, pour chacune des ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

3.3.2 IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement

Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) d'une part, une gestion durable des 14 édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édicules publics comprendront (i) l'identification des capacités d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation et de sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

3.3.3 Etudes et activités spécifiques

Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de centre alphabétisation. Caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui conseil à la communauté rurale et plus spécifiquement au conseil rural, maître d'ouvrage, aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données, du suivi évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

IV. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

4.1 Composante "Développement des infrastructures d'eau potable"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de 249.5 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau 10 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

EP-1	Réalisation de nouvelles AEV par la construction de forages équipés	210 000 000	21 000 000	231 000 000	11 550 000	242 550 000
EP-2	Renforcement de la gestion de l'eau, mise en place et redynamisation des ASUFOR	6 000 000	600 000	6 600 000	330 000	6 930 000
	TOTAL COMPOSANTE	216 000 000	21 600 000	237 600 000	11 880 000	249 480 000

4.2 Composante "Développement des infrastructures d'assainissement"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 95,5 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau 11 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

N°	Intitulé	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
AS-1	Construction de 9 édicules publics	36.000.000	3.600.000	39.600.000	1.980.000	41.580.000
AS-2	Réalisation de 187 latrines. fourniture d'une citerne de vidange de fosse septique	46.750.000	4.675.000	51.425.000	2.571.250	53.996.250
	TOTAL COMPOSANTE	82.750.000	8.275.000	91.025.000	4.551.250	95.576.250

4.3 Composante "Mesures d'accompagnement"

Le coût estimatif de la composante "Mesures d'accompagnement" est de 38 MFCFA HT, dont (i) 7 MFCFA pour le volet "eau potable" (ii) 11.1 MFCFA pour le volet "assainissement", et (iii) 20 MFCFA pour le volet "Études et activités spécifiques"

Tableau 12: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Composante	Base de calcul	Coût estimatif (FCFA HT)
IEC et renforcement de capacités « Eau Potable »			
ET-1	Services BE/ONG mise en place - renforcement gestion de l'eau	3 millions FCFA/ASUFOR	6.930.000
IEC et renforcement de capacités « Assainissement »			
ET-2	Services Ong pour gestion des édicules	0.2 millions FCFA/Edicule	1.800.000
ET-3	Services BE/ONG pour assainissement individuel	0.05 Millions FCFA/latrine	9.350.000
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Services de consultants études compl. et formulation		10.000.000
ET-5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)		10.000.000
TOTAL COMPOSANTE			38.080.000

4.4 Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à 376.2 MFCFA HT sur la période 2011-2015.

Tableau 13 : Récapitulatif du financement du PLHA

COMPOSANTE	TOTAL EN FCFA HT	Pop et CR	Autres
EAU POTABLE	242.550.000	12.127.500	230.422.500
ASSAINISSEMENT	95.576.250	5.399.625	90.176.625
IEC	38.080.000	1.904.000	36.176.000
TOTAL	376.206.250	19.431.125	356.775.125

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) les associations de ressortissants, (iii) le budget de la communauté rurale, (iv) les partenaires en coopération non gouvernementale, (v) l'État.

La communauté rurale et les ménages apporteront une contribution individuelle de 10% des investissements du volet "assainissement individuel", soit 5.4 MFCFA. La population contribue à hauteur de 5% pour le volet "eau potable", soit 12.1 MFCFA et pour le coût des mesures d'accompagnement soit 1.9 MFCFA.

La contribution totale de la population est de 19.4 millions FCFA soit 5% du financement global du PLHA, sur une durée de 3 ans, soit environ 6.4 millions FCFA par an.

Le financement attendu de l'État et des partenaires de la Communauté rurale est de 356.7 millions FCFA soit 118.9 millions FCFA par an pendant 3 ans.

ANNEXES

Annexe I - Cartes

- 1.1 Carte générale de la CR et population
- 1.2 Carte de localisation des réseaux

Annexe II - Données d'inventaires

- 2.1 Table inventaire des points d'accès à l'eau par localité
- 2.2 Synthèse accès à l'eau et bilan EPE
- 2.3 Table inventaire des infrastructures assainissement dans infrastructures
- 2.4 Synthèse accès à l'assainissement collectif
- 2.5 Table inventaire des infrastructures assainissement dans concessions

Annexe III - Etudes et conception des projets

- 3.1 Fiches APS-AEP
- 3.2 Fiche APS-Assainissement